



---

76<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale  
Deuxième Commission

Point 18f de l'ordre du jour

**Débat général**

New York, le 23 novembre 2021

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la deuxième commission ainsi que les co-facilitateurs, M. Imran Khan du Pakistan et M. Marcus Koll de l'Allemagne, pour la tenue de cette négociation de résolution.

La Suisse souhaite expliquer son vote sur le paragraphe opérationnel 3 de la résolution.

Nous avons pris note du rapport élaboré par le panel FACTI qui émane d'une initiative conjointe des présidents de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC mais nous ne partageons pas toutes les recommandations qu'il contient.

Nous constatons que la définition des flux financiers illicites reste ouverte, avec des composantes très hétérogènes. Or, les défis liés à la corruption, au trafic de drogues, au crime organisé, au blanchiment d'argent et à la fiscalité sont de nature très différentes et demandent des réponses différenciées. Les instruments correspondants existent déjà sous forme de conventions et standards internationaux – nous voulons les utiliser et surtout ne pas remettre en question leur légitimité. Créer de nouveaux organes ou mécanismes de coordination ne résulterait pas, à notre avis, à une meilleure mise en œuvre de ces instruments.

Demander au Secrétaire Général d'écrire un nouveau rapport, alors que nous avons déjà chargé le secrétariat de UNCTAD de nous fournir des informations sur les flux financiers illicites, en plus du rapport de la Task Force Inter-Agence (IATF), signifierait une duplication des efforts. Par conséquent, la Suisse ne peut pas soutenir le texte proposé à cet égard dans le paragraphe opérationnel 3.

De manière générale, nous regrettons que cette résolution n'ait pas fait objet des mêmes efforts vers le consensus que dans les années précédentes et ainsi rendra la recherche de solutions et de pistes communes plus difficile à l'avenir. La Suisse reste dédiée à la recherche de compromis et espère qu'il sera possible de retrouver le consensus pour cette résolution dans les années à venir.

Je vous remercie.

---